

CHOOSE PARIS REGION

APPEL A REFERENCEMENT

PROCEDURE DE REFERENCEMENT DE PRESTATAIRES POUR FACILITER
LES PREMIERES ETAPES LIEES A L'IMPLANTATION DES PROJETS
PORTES PAR DES INVESTISSEURS INTERNATIONAUX SUR LE
TERRITOIRE FRANCILIEN

**Lot 4 – Recrutement de Talents et autres activités de Conseil en Ressources
Humaines**

Table des matières

I/ Présentation de la procédure	4
A/ Principes et objectifs du référencement	4
B/ Intérêt du référencement pour les opérateurs	5
D/ Modalités de la procédure	8
E/ Exécution du référencement.....	9
F/ Suivi du référencement	9
G/ Données personnelles	9
II/ Mise en œuvre de la procédure	10
A/ Dossier de candidature	10
B/ Calendrier.....	11
C/ Sélection des candidatures.....	12
Annexes	13

Par

Choose Paris Region, Association Loi 1901

Numéro de SIRET : 802 060 814 00026

18 rue de Londres – 75009 Paris

Représentée par Alexandra DUBLANCHE, sa Présidente

Préambule

Choose Paris Region est l'agence d'attractivité internationale et cinématographique de la région Île-de-France. Elle travaille en partenariat avec tous les acteurs du territoire francilien pour construire l'offre territoriale, assurer sa promotion, et offrir un service d'accompagnement sur mesure aux entreprises internationales et aux professionnels de la filière image.

Choose Paris Region (ci-après l'Agence) est un catalyseur d'affaires et d'innovation qui accompagne les entreprises internationales dans leur développement en Île-de-France. L'Agence conjugue son expertise du marché et son réseau local pour aider chaque année plus de 1200 entreprises internationales à construire des partenariats technologiques et d'affaires, à élaborer leur stratégie de croissance en Île-de-France, que ce soit pour une première implantation locale ou pour développer leur activité existante. Avec ses 90 collaborateurs en Europe, aux Etats-Unis et en Chine, Choose Paris Region contribue à faire de l'Île-de-France l'une des premières régions au monde en termes d'activité économique, d'innovation et de production d'images.

Dans le cadre de sa mission, l'Agence met en place une **procédure de référencement de prestataires de services** (ci-après « les Prestataires ») pouvant apporter des prestations complémentaires à son action. Cette procédure viendra faciliter ainsi les premières étapes liées à l'implantation des projets portés par les investisseurs internationaux sur le territoire francilien.

Ce référencement concerne les opérateurs privés, établis en France.

Dans le cadre de la présente procédure, Choose Paris Region entend appliquer les principes régissant les règles de la commande publique auxquelles elle est soumise :

- Egalité de traitement entre les candidats
- Transparence des procédures
- Liberté d'accès

Les Prestataires qui auront été référencés dans ce cadre devront s'inscrire dans une démarche qualité des services proposés et s'engager sur le professionnalisme de leurs personnels et/ou représentants.

I/ Présentation de la procédure

A/ Principes et objectifs du référencement

Ce quatrième appel à référencement (lot 4) concerne les prestataires de services qui accompagnent les entreprises dans le recrutement de talents et plus largement dans toutes les étapes de la gestion des Ressources Humaines (RH).

Dans le cadre de la stratégie de digitalisation de son offre de services, **l'Agence a déployé un outil innovant permettant de référencer ses Prestataires directement sur une plateforme dédiée, accessible via son site internet (www.chooseparisregion.org)**.

Le référencement des Prestataires comporte deux étapes clefs :

- Sélection par l'Agence des Prestataires en mesure de fournir des prestations de qualité répondant aux besoins et aux enjeux particuliers des investisseurs internationaux ;
- Intégration des profils des Prestataires sélectionnés sur la plateforme (appelée étape d'on-boarding).

Seuls les Prestataires ayant été référencés pourront être mis en relation et bénéficier du service de mise en relation en ligne.

Le référencement des Prestataires a donc pour objet de :

- Rendre accessible le réseau de Prestataires référencés par l'Agence auprès des investisseurs et autres parties prenantes internes (collaborateurs) et externes à l'Agence (partenaires institutionnels) ;
- Faciliter la recherche des investisseurs en proposant une recherche de Prestataires par catégories de services (création de son entité, banque, recrutement...) ;
- Encourager et faciliter la mise en relation en créant un service dédié sur la plateforme.

Les Entreprises entreront en contact avec les Prestataires référencés directement via la Plateforme mise à disposition par Choose Paris Region. En tout état de cause, elles restent seules décisionnaires du recours qu'elles décident d'avoir concernant un prestataire tiers, y compris figurant parmi ceux référencés auprès de Choose Paris Region.

La responsabilité de Choose Paris Region ne saurait être recherchée dans ce cadre, d'une quelconque manière, tant sur la sélection définitive du Prestataire que sur la nature et les résultats des travaux effectués par celui-ci.

Cette disposition sera rappelée dans le cadre des échanges entre l'Agence et les Entreprises.

B/ Intérêt du référencement pour les opérateurs

Les Prestataires qui auront été référencés, à l'issue de la procédure basée sur des critères liés à la qualité de leurs prestations, peuvent espérer :

- Une visibilité renforcée auprès des investisseurs internationaux
- Un renforcement de leur positionnement sur l'accompagnement de projets internationaux
- Un flux de nouvelles demandes de services
- Une visibilité et une reconnaissance auprès des partenaires institutionnels de l'Agence (Région Ile-de-France, Territoires franciliens, etc.)
- Un suivi des mises en relation.

C/ Fonctionnement du référencement

Les Prestataires sélectionnés par l'Agence devront être à même de conseiller et assister Les entreprises internationales à la recherche de solutions adaptées, facilitantes et innovantes :

- Dans le recrutement de talents en Ile-de-France, et/ou,
- Dans la gestion des Ressources Humaines (RH).

Les prestataires devront également prendre en compte les spécificités des entreprises internationales dans leur phase d'implantation et/ou d'extension en Ile de France. Leur offre de service devra être adaptée à un **environnement multiculturel**.

Les prestations attendues porteront sur les deux sous-lots décrits ci-dessous. Pour être référencé, un candidat devra proposer une ou plusieurs prestations de l'un ou l'autre des sous-lots indiqués ci-après et les faire apparaître clairement dans son offre (cf. partie II dossier de candidature) :

Sous-lot A : recrutement de talents

Les prestations en recrutement ont pour objectif d'**optimiser le processus de recrutement de l'entreprise internationale** en IDF, de la **définition** du profil recherché jusqu'à la **sélection** du candidat recruté.

L'accompagnement consiste en l'**analyse des besoins** afin de bien comprendre le type de profil recherché, et en la **formulation d'une stratégie** cohérente, adaptée au profil de poste recherché (définition des canaux d'acquisition, de sa technique d'approche des candidats, etc.) ainsi qu'aux spécificités de l'entreprise internationale (pays, culture, distance, langues parlées etc.), afin d'**attirer les talents** recherchés.

Après vérification de l'**adéquation des compétences du candidat** aux besoins de l'entreprise, des **entretiens d'embauche** permettront d'**identifier les meilleurs candidats**.

Les types de postes recherchés par les entreprises internationales varient en fonction des types d'investissements (filiale France, bureau commercial et marketing, centre d'ingénierie,

centre de R&D, centre de production, etc.). Les profils recherchés vont d'un jeune diplômé en école de commerce ou d'ingénieur, à des profils plus seniors avec une expérience en management (exemples : technico-commercial, commercial, ingénieur, programmeur/développeur, data-scientist, directeur, responsable pays etc.).

Les entreprises que nous accompagnons dans leur besoin en recrutement sont de toutes tailles, de la start-up au grand-compte avec des besoins en recrutement en France allant de 1 à plus de 200 emplois par an.

Les prestations attendues porteront sur les services liés aux différentes étapes d'un recrutement, décrites ci-dessous :

1. **Conseil sur la définition du poste à pourvoir** : contexte et environnement multiculturel du poste / diagnostic métier / profil de la fonction / profil du candidat / adéquation entre l'offre salariale et le marché du travail (métiers en tension) etc. ;
2. **Formalisation de l'offre d'emploi** : position du poste dans l'organigramme de la société (rattachement hiérarchique) / déplacements / évolution du poste etc. ;
3. **Contrôle juridique de conformité de la publication des offres** : toute offre d'emploi publiée ou diffusée doit être datée/ sans mention de limite d'âge / sans critères discriminatoire etc. ;
4. **Mise en place d'une stratégie d'attraction des talents** : choix de diffusion de l'offre sur des sites emplois, réseaux sociaux, presse, forum de l'emploi, salons, etc. ;
5. **Recherche active de candidats** : consultation de CVthèques / démarche de chasse et d'approche directe / organisation d'Hackathon / animation de communauté etc. ;
6. **Sélection des candidats** : tests de validation des compétences / validation de l'expérience métier / Outils de matching ;
7. **Mise en place des entretiens** : contact des candidats pour planifier des entretiens en présentiel ou en visioconférence ;
8. **Réalisation des entretiens** : permettant d'identifier les meilleurs candidats ;
9. **Aide à la prise de décision sur le profil à retenir** : appui et conseil de l'entreprise quant à son choix final ;
10. **Intégration et fidélisation** : accompagnement à l'intégration et à la fidélisation du candidat recruté dans un contexte multiculturel.

Les étapes 1 à 6 constituent un prérequis obligatoire pour répondre au sous-lot A du présent appel à référencement.

De plus, le cas échéant, les domaines d'expertise de chaque prestataire devront être mises en avant afin de faciliter le choix des Entreprises lors d'une recherche sur la plateforme. Ces critères différenciants pourront concerner :

- **Une spécialisation par secteur** : Environnement, Energie, Fintech, Medtech, Santé, Aérospatial, Aéronautique, etc.
- **Une spécialisation par typologie de candidats recherchés** : Jeunes diplômés, PhD, cadres, multiculturel, etc.

- **Une spécialisation par typologie de poste** : commerciaux, marketing, développeurs, ingénieurs, directeur pays, etc.
- **Le développement d'un espace digital spécialisé sur l'emploi** : jobboard, blog, site web, etc.

Sous-lot B : conseil en Ressources Humaines

Les prestations de conseil en Ressources Humaines recherchées ont pour objectif d'**optimiser l'organisation de l'entreprise, analyser** les diverses problématiques rencontrées par les RH de l'entreprise, **trouver des solutions et les mettre en œuvre**, et ce plus particulièrement dans un contexte **international** et de **management à distance**.

Ainsi, par exemple, les prestataires pourront accompagner la direction des RH et les managers de l'entreprise afin de monter en compétences notamment sur **les notions d'interculturel** et sur la manière de maintenir le lien sans présence physique.

Les prestations attendues porteront sur les catégories décrites ci-dessous :

1. Conseil en organisation RH

- Accompagnement dans la définition de la stratégie RH (politique, processus, organisation) ;
- Accompagnement dans la compréhension des écosystèmes locaux et des viviers de candidats ;
- Organigramme cible ;
- Gestion du changement (fusion/acquisition / développement de nouvelles activités ou implantations) ;
- Pilotage et optimisation de la masse salariale ;
- Gestion de l'interculturalité (lors des phases de recrutement et dans le fonctionnement des équipes) ;
- Accompagnement des transformations ;
- Définition des KPI ;

2. Conseil en gestion des talents et carrières notamment à l'international

- Attraction des talents (étude et accompagnement), notamment à l'international ;
- Fidélisation des talents (étude et accompagnement) ;
- Développement des potentiels et mobilités professionnelles, notamment à l'international ;
- GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) ;
- Développement des talents (formation et coaching) ;
- Conseil en évolution professionnel et mobilité ; out-placement ;
- Etude /Politique salariale ;
- Audit RH (social / organisationnel).

3. Communication RH

- Marque employeur ;
- Expérience candidat ;
- On-boarding ;
- Événementiel recrutement ;

- Communication RH interne.

Il est précisé que ces listes ne sont pas exhaustives.

Ce référencement est attribué par l'Agence, pour une durée d'un (1) an renouvelable tacitement trois (3) fois par période supplémentaire d'un an. Il sera acté par la signature d'une convention de référencement. A la fin de la quatrième année, le référencement prendra fin de plein droit sans qu'aucune autre formalité ne soit nécessaire.

Si le candidat obtient un référencement, à la suite de l'examen de son dossier de candidature, il en est informé par courrier (mail) dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de sélection des dossiers (article II). Il signe une « convention de référencement » rappelant les droits et obligations fixés à chaque Partie dans ce cadre.

Si le candidat n'obtient pas le référencement sollicité, après examen, il reçoit un courrier (mail) l'en informant dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de sélection des dossiers (article II).

Chaque Prestataire référencé s'engage à informer Choose Paris Region de toute évolution relative à son offre de services entrant dans le champ d'application de la convention de référencement (nature des services, critères de qualité, ...).

D/ Modalités de la procédure

Parmi les Prestataires ayant remis un dossier de réponse au présent appel à référencement, l'Agence procède à une sélection sur des critères objectifs, destinés à répondre aux besoins ciblés des entreprises internationales.

Ce référencement est « fermé » : le nombre de Prestataires susceptibles d'être sélectionnés dans ce cadre est limité à 15 prestataires pour le sous-lot A (Recrutement) et 15 prestataires pour le sous-lot B (Conseil RH).

La procédure de sélection mise en place est réalisée en langue française et respecte les étapes suivantes :

- Publication par l'Agence de la procédure de référencement sur son site Internet (chooseparisregion.org). Cette information comprend la description des prestations attendues par les futurs opérateurs référencés via le présent document de procédure ;
- Envoi par le candidat de son dossier de réponse complété à Choose Paris Region au plus tard le lundi 11 juillet 2022 à 12h (heure locale) ;
- Vérification de l'éligibilité de la candidature par un comité de sélection mis en place par Choose Paris Region sur la base des conditions fixées dans l'article II-A de la présente procédure ;
- Information des candidats retenus et non retenus ;
- Mise en place des conventions de référencement avec les candidats retenus.

E/ Exécution du référencement

Conformément à la convention de référencement signée par les candidats sélectionnés présentée en annexe 3, ceux-ci s'engagent à :

- Proposer un à deux points de contact qui seront identifiés sur la plateforme ;
- Répondre aux Entreprises Internationales dans un délai de 3 jours ouvrés maximum ;
- Être en mesure de proposer un premier appel ou un premier RDV de « consultation gratuite » pour répondre aux premières interrogations des clients potentiels ;
- S'assurer que les informations sont toujours à jour sur son profil mis en ligne.

F/ Suivi du référencement

1. Suivi qualité : La procédure qualité est fixée dans l'annexe 1 et à l'article 6 de la convention de référencement. Les Prestataires s'engagent dans cette démarche qualité sans réserve.

Les Entreprises ayant recours aux services des Prestataires référencés sur la Plateforme pourraient être invités par Choose Paris Region à faire part de leur satisfaction et/ou insatisfaction dans ce cadre.

2. Suivi trimestriel : Les Prestataires référencés s'engagent à renseigner tous les trois (3) mois, les indicateurs de suivi relatifs aux demandes de mises en relation. Ces indicateurs seront envoyés par Choose Paris Region au début du référencement. Ils permettront d'avoir un retour sur le nombre et le statut des demandes de mises en relation qui auront été faites via la Plateforme.
3. Perte du référencement : Choose Paris Region se réserve un droit de retrait du référencement dans les cas énoncés à l'article 8 de la Convention de référencement. Par ailleurs, les Prestataires pourront demander le déréférencement à tout moment par courrier (mail).

G/ Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de la présente procédure de référencement sont enregistrées dans un fichier informatisé par Choose Paris Region pour assurer sa mission. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées, soit, pour les Prestataires non retenus, pendant la durée nécessaire à la réalisation de la présente procédure de référencement, et pour les Prestataires retenus pendant la durée du référencement, augmentée de la durée nécessaire au respect des obligations légales ou réglementaires auxquelles Choose Paris Region est soumise. Elles sont destinées à ses services internes, ses prestataires sous-traitants, ses bureaux et représentations à l'étranger, dont certains sont situés en dehors de l'Union Européenne, mais également aux autres acteurs du dispositif susvisé.

Les données personnelles (les prénom et nom, le cas échéant photographie) concernant les contacts mis en place par le Prestataire apparaîtront publiquement sur la Plateforme de

référencement. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), les informations concernant l'exercice des droits des personnes concernées sont disponibles dans la rubrique Politique de confidentialité sur le site Internet de Choose Paris Region <https://www.chooseparisregion.org/fr/politique-confidentialit%C3%A9>

II/ Mise en œuvre de la procédure

A/ Dossier de candidature

Le dossier et ses pièces jointes seront à envoyer directement à l'adresse suivante : referencement@chooseparisregion.org

L'ensemble des éléments et des documents ci-dessous sont à transmettre à Choose Paris Region pour constituer le dossier de réponse à l'appel à référencement.

Le candidat précisera dans l'annexe 2 pour quels sous-lots (article I.C *supra*) il répond. Les candidats répondant aux deux sous-lots pourront transmettre un dossier commun, mais ce dernier devra comprendre un mémoire technique et une annexe 2 distincts pour chaque sous-lot.

Les éléments suivants sont à transmettre :

1. Pour chaque sous-lot, un mémoire technique rédigé en français et en anglais (plaquette de présentation, PPT etc.) comprenant la présentation :

- De la structure et de ses différents services ;
- De l'offre de service, répondant aux attentes décrites dans la procédure de référencement (article I.C) ;
- De l'interlocuteur et/ou l'équipe dédiée, identifiés pour accompagner la clientèle internationale (transmission des CV présentant la formation et l'expérience de l'équipe dédiée, d'un organigramme, etc.) ;
- De la méthodologie d'accompagnement clients : traitement des demandes, modalités du reporting clients, etc. ;
- De l'expérience avec la clientèle internationale, service multilingue proposé (*a minima* l'anglais), etc. ;
- D'offres complémentaires innovantes (test, vidéo, base de données etc.), le cas échéant.

2. Pour chaque sous-lot, l'annexe 2 – Cadre de réponse dument complété comprenant les informations suivantes :

- Fiche d'informations administratives du candidat ;
- Choix des différents sous-lots proposés ;
- Profil détaillé du candidat ;
- Références clients ;
- Partie « Pourquoi travailler avec nous ? »
- Expertises.

3. Documents administratifs :

- Extrait de K-Bis (moins de 3 mois) ;
- Attestation de régularité fiscale auprès de l'administration française de l'année N-1 ;
- Attestation de régularité sociale auprès de l'administration française de moins de 6 mois ;
- Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile pour les activités concernées en cours de validité ;
- En cas de profession réglementée, les justificatifs correspondants.

4. La Charte Qualité (annexe 1) dument datée et signée avec mention lu et approuvé (+ cachet).

5. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet des prestations réalisés au cours des trois dernières années.

6. Une présentation de la structure exposant les moyens matériels et humains (déclaration indiquant les effectifs de la structure, l'importance du personnel d'encadrement etc.) ; le cas échéant, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques. Dans ce cas, il apportera la preuve qu'il en disposera pour l'exécution des prestations considérées.

La convention (annexe 3) n'est pas à nous renvoyer signée à ce stade de candidature.

B/ Calendrier

Le calendrier prévisionnel relatif à la présente consultation s'établit comme suit :

- Lancement de la procédure de référencement : jeudi 2 juin 2022
- Date limite de réception des candidatures et des offres : lundi 11 juillet 2022 – 12h
- Validation du choix des prestataires : septembre 2022
- Début d'exécution du référencement : 4ème trimestre 2022. Le début d'exécution du référencement sera le même pour tous les prestataires référencés pour un même lot.

Toutes les candidatures devront être envoyées par e-mail à l'adresse suivante :
referencement@chooseparisregion.org.

L'objet du mail devra obligatoirement indiquer : **LOT 4 – Dépôt de candidature – le(s) sous-lot(s) concerné(s) et la raison sociale du candidat.**

Par exemple : **LOT 4 – Dépôt de candidature – Sous-lots A et B – Choose Paris Region.**

Il est précisé qu'un envoi arrivant après la date et l'heure indiquées n'est pas recevable. L'heure de dépôt étant celle de la fin de téléchargement de l'intégralité des documents composant le pli, il est conseillé aux candidats d'anticiper l'envoi par mail en tenant compte de leur débit d'accès à internet et de la taille des fichiers transmis.

C/ Sélection des candidatures

Les candidatures seront évaluées au regard des pièces exigées fournies dans le dossier de réponse et du respect des exigences requises précisées dans la Procédure et des critères définis ci-dessous.

Les critères de choix pour juger de la qualité des candidatures sont les suivants :

- Adéquation des capacités professionnelles du candidat avec l'objet et l'étendue du référencement ;
- Adéquation des capacités techniques du candidat avec l'objet et l'étendue du référencement ;
- Adéquation des capacités financières du candidat avec l'étendue du référencement.

Avant l'analyse des offres, sont éliminés les candidats qui n'ont pas qualité pour présenter une offre ou dont les capacités paraissent insuffisantes.

Les offres retenues seront sélectionnées en fonction des critères pondérés ci-dessous :

- Offre de services (30%)
- Méthodologie d'accompagnement des Entreprises (30%)
- Moyens humains affectés à l'exécution des prestations (20%)
- Langues et expériences avec des clients internationaux accompagnés (20%) ;

Afin d'être référencés, la note finale des candidats doit obligatoirement être supérieure ou égale à 60 sur 100 à l'issue de l'analyse des offres.

Choose Paris Region sélectionnera parmi les Prestataires les mieux classés à la suite de l'évaluation des candidatures et des offres soumises dans le cadre de la présente procédure de référencement, au maximum quinze (15) Prestataires par sous-lot.

Remarque : Des précisions pourront être demandées aux candidats, si l'offre n'est pas suffisamment claire et doit être complétée.

Si l'Agence constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, elle pourra demander à tous les candidats concernés de produire ou de compléter leur dossier dans un délai approprié et identique pour tous.

Tout renseignement complémentaire à caractère administratif et/ou technique qui sera nécessaire à la préparation des offres pourront être obtenus à l'adresse du Contact transmise par les candidats.

Choose Paris Region se réserve le droit de déclarer la procédure infructueuse si elle n'a pas reçu d'offres qui lui paraissent appropriées. Toute décision de résiliation du référencement est notifiée aux Prestataires par lettre recommandée avec accusé réception ou équivalent.

Annexes

La présente procédure de référencement comporte trois (3) annexes :

- Annexe 1 : Charte qualité
- Annexe 2 : Cadre de réponse
- Annexe 3 : Projet de convention de référencement (ses clauses ne sont pas modifiables)